

# 4<sup>e</sup> CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient  
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



## Atelier 56

### Ibadites d'Orient et d'Occident. Engagements politiques et sociabilités religieuses (VIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Prenant racine dans la Basra de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, l'ibadisme fut traversé, dès la décennie 740, par une lame de fond contestataire qui déboucha sur la fondation d'imamats dans des zones faiblement arrimées à la structure impériale irako-centrée, au Maghreb et dans le sud de la péninsule Arabique. Dès lors, les Ibadites du Maghreb et d'Oman connurent des trajectoires historiques autonomes. Composantes des sociétés islamiques, ces populations se démarquèrent aussi par une résistance commune à l'hégémonie des macro-pouvoirs régionaux.

Cet atelier vise à examiner sur le temps long les modalités d'organisation politique et religieuse des groupes ibadites. En Oman, la tradition de l'imamat s'est perpétuée sans interruption jusqu'en 1957, devenant une institution de résistance aux initiatives étrangères, portugaises comme britanniques. Au Maghreb, après avoir été balayés par la da'wa fatimide, les Ibadites se réorganisèrent en petites communautés gravitant autour de cercles savants, à Djerba et dans les oasis présahariennes. À la faveur d'une circulation accrue des hommes et des idées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Mzab et Oman s'insèrent dans les dynamiques globales de la renaissance panislamique.

Nous nous interrogerons sur la résilience de ces communautés religieuses et sur leurs capacités à s'intégrer dans des réseaux économiques et culturels. Face aux entreprises conquérantes abbassides puis coloniales, les Ibadites surent faire preuve de pragmatisme et adapter la défense de leurs particularismes aux évolutions géopolitiques qui touchèrent leurs zones d'implantation.

**Responsable : Enki Baptiste (Université Lumière Lyon-2, Ciham Umr-5648)**

**Discutant : Cyrille Aillet (Université Lumière Lyon-2, CIHAM UMR-5648)**

#### Programme de l'atelier

##### **Salah Bahmani (EPHE – PROCLAC UMR 7192)**

*Les Nukkarites, premier mouvement contestataire ibadite au Maghreb (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle)*

Suite à des mouvements de contestation politique, l'ibadisme maghrébin à l'époque médiévale a connu plusieurs scissions internes. Nous aborderons la première dissidence : le mouvement nukkarite. Nous parlerons de Yazīd b. Fandīn et des deux questions inédites que son opposition à l'imam 'Abd al-Wahhāb ont généré dans la pensée politique ibadite : l'investiture de l'inférieur en présence du meilleur (*walāyatu al-mafḍūl fī wuḡūd al-afḍal*) et l'impossibilité pour l'imam de prendre seul une décision sans consulter un conseil connu (*an lā yaqta'a amran dūna ḡamā'a ma'lūma*). Nous analyserons notamment l'organisation politique et sociale de cette première dissidence et son impact sur le devenir de la communauté ibadite au Maghreb.

## **Enki Baptiste (Université Lumière Lyon-2, CIHAM UMR-5648)**

### *Imamats ibadites d'Orient : résistance locale et pragmatisme politique*

Cette communication se centrera sur les formations politiques ibadites de la péninsule Arabique (Oman et Hadramawt). Nous observerons sur le temps long ce que J. Wilkinson a appelé les cycles de l'imamat, en nous intéressant aux imamats médiévaux mais en évoquant également la période contemporaine. Sa formation, ses chutes, ses restaurations furent autant de moments de cohésion et de déliquescence de la communauté qui témoignent des périodes de vitalité de l'ibadisme dans la région.

Cela nous permettra de montrer que l'imamat devint rapidement l'incarnation de cet islam pragmatique, à même de composer avec les tribus, de mobiliser des forces face aux armées abbassides ou britanniques, mais également en mesure de s'insérer dans les réseaux économiques et religieux ; une flexibilité garante de la résilience de cette communauté religieuse dans cette zone marginale de l'Arabie.

## **Augustin Jomier (INALCO-CERMOM)**

### *Les Ibadites, « démocrates de l'islam » ?*

D'Émile Masqueray (1843-1894) aux militants contemporains de la cause berbère, un trait court qui voit dans les institutions politiques et religieuses du Mzab un exemple de fonctionnement démocratique dont les origines seraient à chercher dans l'idéal égalitaire ibadite. Retraçant la naissance et le parcours de ce mythe, cette communication propose de montrer comment, de la période coloniale aux années 2000, la mémoire et la pratique des institutions locales ont constitué un outil politique pour les acteurs mozabites, les façonnant en retour.

## **Mohamed Merimi (ancien enseignant à l'Université de La Mannouba – chercheur associé à Ibadica)**

### *De quoi l'ibadisme des Djerbiens de l'époque moderne est-il le nom ?*

Les Ibadites de Djerba sont les héritiers de la pensée ibadite d'Orient que se sont réappropriés les *shaykh-s al-'ilm* (hommes de sciences) locaux. Ceux-ci ont inventé les *'azzāba* qui eurent à charge l'organisation sociopolitique de l'île, de ses habitants de l'intérieur et de la diaspora.

La société ibadite était organisée selon des relations sociales verticales et horizontales. Cet ordre social est devenu la trame de la vie communautaire. Il a été tissé à partir de la fondation pieuse, *al-masjīd*, des valeurs, des règles et des lois qui la régissaient et qui a fait son territoire. Le lien social, en vigueur à l'intérieur de l'île, a été adapté en situation diasporique. Dans ce cas, la pensée ibadite a été instrumentalisée pour faciliter la création du marché de l'emploi, de ses conditions juridiques, sociales, culturelles... Elle a permis, de surcroît, d'instaurer des mécanismes d'entraide par le biais des institutions communautaires. Grâce à leur affiliation, les Ibadites sont parvenus à accumuler des richesses, même si leur rigorisme religieux leur a valu d'être qualifiés de « puritains » de l'islam.

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'influence du malikisme voisin et des *ghurabā'* (étrangers, outsiders), qui était alliés du makhzen (pouvoir central) et dont le nombre n'avait cessé de croître, touche la communauté ibadite et notamment les notables locaux et les institutions qu'ils monopolisaient. Désormais, la société ibadite insulaire ne sera jamais plus la même.